

Intitulé de l'UE	Formation historique (partie II)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Amand LEFEBVRE	15	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Histoire - Partie 2	15h	

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Histoire - Partie 2 : 10h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Histoire - Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ◦ Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ◦ Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...). • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement <ul style="list-style-type: none"> ◦ Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde ◦ S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques ◦ Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées ◦ Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Objectifs de développement durable
<p>Education de qualité</p> <p>Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et</p>



promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- S'approprier les repères chronologiques et les outils conceptuels nécessaires pour la maîtrise de la Préhistoire ;
- Développer une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ;
- Actualiser ses connaissances en matière de critique historique ;
- Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.

Contenu de l'AA Histoire - Partie 2

- Introduction
 - Notions générales
 - Repères de temps
- Le temps des chasseurs-cueilleurs
 - Expansion des mammifères
 - Activités spécifiques
- Sédentarisation et agriculture?
 - Diffusion du Néolithique en Europe
 - Aspects de la vie quotidienne en Wallonie
- Le temps des Celtes
 - Etude du mode de vie
 - Pistes didactiques

Méthodes d'enseignement

Histoire - Partie 2 : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche avec TIC

Supports

Histoire - Partie 2 : syllabus, notes de cours, notes d'exercices, Activités sur Teams

Ressources bibliographiques de l'AA Histoire - Partie 2

Bibliographie

De Panafieu J.-B., *La Préhistoire des hommes*, nouv. éd., Toulouse, Ed. Milan, 2010 (2003).

Otte M. (avec les contributions de Noiret P., Plumet P. et Vialou D.), *La Préhistoire*, 3ème éd., Bruxelles, De Boeck, 2009 (1999).

Picq P., *Les origines de l'homme. L'odyssée de l'espèce*, nouv. éd., Paris, Ed. Tallandier, 2002 (1999).

Sitographie

Archeologia.be

Hominidés.com

Inrap.fr

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Histoire - Partie 2 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Histoire - Partie 2 :

Evaluation écrite (100%).

Année académique : **2024 - 2025**